

compétence prévue par les articles 81, 82 et 83 de la Loi sur les tribunaux judiciaires dans tout le territoire du Québec, avec effet à compter du 15 novembre 2012;

QUE le lieu de résidence de madame Martine L. Tremblay soit fixé dans la Ville de Montréal ou dans le voisinage immédiat.

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

58535

Gouvernement du Québec

Décret 1066-2012, 14 novembre 2012

CONCERNANT une modification au décret numéro 506-2012 du 16 mai 2012

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE le décret numéro 506-2012 du 16 mai 2012 concernant la nomination de M^e Sylvie Gagnon comme membre avocate du Tribunal administratif du Québec, affectée à la section des affaires sociales, soit modifié par le remplacement, dans le premier alinéa du dispositif, de « 108 194 \$ » par « 120 790 \$ ».

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

58536

Gouvernement du Québec

Décret 1067-2012, 14 novembre 2012

CONCERNANT une modification au décret numéro 209-2011 du 16 mars 2011

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE le décret numéro 209-2011 du 16 mars 2011 concernant la nomination de sept membres avocates du Tribunal administratif du Québec, affectées à la section des affaires sociales, modifié par le décret numéro 270-2011 du 23 mars 2011, soit modifié de nouveau :

1^o par le remplacement, dans le deuxième alinéa du dispositif, de « 110 623 \$ » par « 119 594 \$ »;

2^o par le remplacement, dans le troisième alinéa du dispositif, de « 103 957 \$ » et « 99 482 \$ » par « 112 062 \$ » et « 111 489 \$ ».

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

58537

Gouvernement du Québec

Décret 1068-2012, 14 novembre 2012

CONCERNANT une modification au décret numéro 507-2012 du 16 mai 2012

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE le décret numéro 507-2012 du 16 mai 2012 concernant la nomination de M^e Diane Bouchard comme membre avocate du Tribunal administratif du Québec, affectée à la section des affaires économiques, soit modifié par le remplacement, dans le premier alinéa du dispositif, de « 108 194 \$ » par « 120 790 \$ ».

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

58538

Gouvernement du Québec

Décret 1069-2012, 14 novembre 2012

CONCERNANT une modification au décret numéro 586-2012 du 6 juin 2012

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du ministre de la Justice :

QUE le décret numéro 586-2012 du 6 juin 2012 concernant la nomination de M^e Pierre Séguin comme membre avocat du Tribunal administratif du Québec, affecté à la section des affaires immobilières, soit modifié par le remplacement, dans le premier alinéa du dispositif, de « 114 301 \$ » par « 120 790 \$ ».

Le greffier du Conseil exécutif,
JEAN ST-GELAIS

58539